

Édito

Le cours de l'histoire va-t-il s'accélérer pour les intercommunalités urbaines ?

Le chantier ouvert par le comité pour la réforme des collectivités territoriales, présidé par Edouard Balladur, inscrit en effet au cœur de ses réflexions le devenir des « agglomérations » en appelant à la création d'un statut spécifique pour les « métropoles ».

À l'heure où les projets de loi Grenelle sont en discussion au Parlement, cette affirmation institutionnelle du « fait urbain » sonnerait comme une reconnaissance du rôle joué par les communautés dans l'animation et la mise en cohérence de l'action publique locale. Car, de la construction de logements sociaux au développement des réseaux de transports collectifs en passant par les chantiers de rénovation thermique, la mise en cohérence de l'urbanisme et les plans climat, les politiques issues du Grenelle vont très largement incomber aux groupements urbains en tant qu'autorités organisatrices, maîtres d'ouvrage et, surtout, financeurs. En cette année cruciale pour le devenir de la dynamique intercommunale, le Club des agglomérations de l'Assemblée des Communautés de France et l'Association des Directeurs généraux de communautés de France proposent un nouveau programme d'études et d'échanges visant précisément à mieux appréhender ces problématiques urbaines et leurs enjeux spécifiques.

David Le Bras, Responsable
du Club des agglos

Pascal Fortoul, Président
de l'Association des Directeurs
Généraux de Communautés
de France (ADGCF)

Les colloques

) 6^e rencontre des Présidents d'agglomération

Cette journée, la 6^e depuis 2000, constituera le grand rendez-vous des présidents et vice-présidents de groupements urbains. En 2009, à la suite des travaux du Comité pour la réforme des collectivités territoriales, elle sera consacrée au débat sur la gouvernance des agglomérations et sur leur place dans l'architecture des pouvoirs locaux.

Jeudi 23 avril 2009

Lieu : Paris

) 2^e Université d'été des DGS de communautés

Organisée en partenariat avec l'Association des directeurs généraux de communautés de France (ADGCF), cette deuxième édition poursuivra les réflexions sur le management du projet intercommunal et sur les processus de mutualisation des services engagées lors de la 1^{re} Université d'été d'Albi (été 2007).

7 et 8 juillet 2009

Lieu : Annecy / Le Grand Bornand

Les ateliers

) Comité Balladur : quels impacts pour les intercommunalités urbaines ?

Au-delà de la ratification des préconisations de l'avant-projet de loi de modernisation de la démocratie locale, le comité Balladur pour la réforme des collectivités territoriales devrait proposer des dispositions spécifiques concernant les « métropoles ». Quelles seront précisément leurs impacts sur les relations communes-communauté ? Quelle place pour les petites et moyennes agglomérations dans le nouveau dispositif ?

Mercredi 1^{er} avril 2009

Lieu : Paris

) Transports, urbanisme, logement... Une articulation communautaire ?

Les conclusions du Grenelle de l'environnement invitent à repenser l'articulation SCOT-PLH-PDU. Comment le projet communautaire peut-il servir de support à la mise en cohérence de ces différents documents sectoriels ? Quels partenariats territoriaux faut-il mettre en œuvre avec les autres gestionnaires d'infrastructures et d'équipements ?

Jeudi 28 mai 2009

Lieu : Paris

Les ateliers (suite)

Jeudi 28 juin 2009
Lieu : Paris

) Site internet : quels usages communautaires ?

Communication institutionnelle, informations pratiques destinées à la population locale, outil de promotion territoriale, dématérialisation des marchés publics, interface entre la structure communautaire et les élus municipaux... Comment optimiser le web intercommunal ?

Jeudi 10 septembre 2009
Lieu : Paris

) Mutations économiques : un challenge communautaire ?

Des mutations économiques de plus en plus vives affectent nos bassins d'emplois et imposent la mise en place de stratégies et de modalités d'organisation plus efficaces pour les anticiper et en limiter les impacts les plus douloureux. Dans ce contexte, les communautés qui disposent de leviers à même de créer un environnement favorable au développement de leur territoire et de diversifier de son tissu économique, ont indéniablement une carte à jouer.

Jeudi 26 novembre 2009
Lieu : Paris

) La coopération entre AOT : quelles stratégies ? Quelles modalités ?

Conventions multipartites, délégations de compétences, syndicats mixtes... Les possibilités de rapprochement entre réseaux de transports sont variées et s'accompagnent souvent de mécanismes de participations financières publiques et privées. Dessertes périurbaines, politiques intermodales et tarifaires, quels modes d'organisation imaginer et mettre en œuvre pour structurer des communautés de transports ?

Jeudi 10 décembre 2009
Lieu : Paris

) « Bloc territorial » communes-communauté : comment organiser les synergies ?

Par son caractère encore expérimental et évolutif, l'intercommunalité est un lieu privilégié pour développer des méthodes de travail innovantes entre agents communaux et intercommunaux. Quelle forme de management promouvoir ? Quelles modalités de travail stables et opérantes mettre en œuvre entre la structure intercommunale et les communes ? Comment territorialiser le projet intercommunal ?

Mode d'emploi

- Les « colloques du club » peuvent rassembler jusqu'à 150 personnes, élus ou techniciens. Des frais de participation (comprenant la participation aux débats, les dossiers, le déjeuner) sont demandés :
 - Communauté adhérente à l'AdCF : 40 € TTC par personne (50 % de réduction).
 - Communauté non adhérente à l'AdCF : 80 € TTC par personne.
- Les « ateliers du club » peuvent rassembler jusqu'à 35 personnes. Ils sont conçus comme de véritables séances de travail et d'échanges.
 - gratuité pour les communautés adhérentes
 - frais de participation demandés (déjeuner inclus) aux communautés non adhérentes : 80 euros TTC par personne.

Les programmes détaillés de chaque rencontre et un dossier d'inscription sont adressés aux agglomérations un mois avant la date de la manifestation. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin prévu à cet effet.

L'AdCF se réserve la possibilité de limiter le nombre de personnes par structure en fonction des demandes d'inscription. Elle peut également être amenée à modifier le programme ou à l'enrichir en fonction de l'actualité.

Contacts : Annie-Monia Kakou, chargée du suivi des instances nationales – Tél. : 01 55 04 88 10 – a.kakou@adcf.asso.fr
David Le Bras, responsable du Club des agglos – Tél. : 01 55 04 89 09 – d.lebras@adcf.asso.fr